



VIA CAMPAGNOLA

UNION DES ASSOCIATIONS RURALES CORSES

Affilié à la Confédération Paysanne

Siège Administratif: Campu Techju 20230 Linguizzetta

Fax : 04.95.38.83.23 ; viacampagnola@aol.com

<http://viacampagnola.com/>

*M. le Directeur de la DDCCRF
De Haute Corse
Résidence des terrasses du Fangu
20293 Bastia*

Linguizzetta le 18 janvier 2008

M. le Directeur

Depuis le début de la campagne laitière en Corse, soit octobre 2007, la plupart des laiteries ont pris la décision d'importer du lait pour la fabrication de leurs produits et ce en contradiction totale avec la délibération de l'Assemblée Générale de l'ILOCC de juillet 2007.

L'absence de certification sur le fromage corse permet ce genre de pratique, cependant le consommateur ne doit pas être trompé sur l'origine du produit ni sur son lieu de fabrication.

Dans un esprit de défense des intérêts des consommateurs comme de ceux des producteurs corses nous souhaiterions connaître les résultats des contrôles que vous avez effectués dans ses entreprises.

Des questions nous semblent essentielles :

- Les normes sanitaires et techniques de transport de lait sont-elles respectées ?*
- Existe-t-il une différenciation au niveau de l'étiquetage des produits, entre ceux produits*

avec de la matière première locale et ceux transformés avec du lait d'importation ?

- *Au titre du décret de 1998 sur l'**Appellation d'Origine Contrôlée** concernant le **Brocciu**, comment les entreprises justifient-elles du triage des laits d'importation et de leurs dérivés (petit lait) ?*

- *Les contrôles effectués par vos services se font-ils les jours de réception de lait importé (jours normalement connus puisque le transport de lait est soumis à déclaration) ?*

Dans l'attente de vos réponses , veuillez monsieur le Directeur agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire régional du syndicat agricole
VIA CAMPAGNOLA



Paul André FLUIXA